Vol. XLII — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 9 Juillet 1913. — No. 36

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis 1.50
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 15 cents
Chaque insertion subséquente .... 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

[redacted]

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS,
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur,
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

MGR. BELIVEAU

Le sacre de Sa Grandeur Mgr. Béliveau aura lieu le vendredi, le 25 du courant, à la cathédrale de Saint-Boniface.

Mgr. Dugas

Mgr Dugas nous a annoncé, dimanche, au prône, qu'il avait abandonné la cure de la paroisse de Saint-Boniface pour l'offrir à Sa Grandeur Mgr Béliveau. Mgr Béliveau est curé de la paroisse depuis quelques semaines.

Nous avons cru comprendre cependant que Mgr Dugas restera au milieu de nous et continuera de travailler aux côtés de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque et de Mgr Béliveau à nos oeuvres diocésaines.

La paroisse de Saint-Boniface aime ce pasteur, qui lui-même aimait ses paroissiens, et s'est dépensé pour eux avec un zèle si touchant durant de longues années.

Le public sent le besoin d'exprimer sa reconnaissance à Mgr Dugas.

Au nouveau curé de Saint-Boniface, Mgr. Béliveau, nous présentons des hommages respectueux et affectueux.

L'Exposition

Elle a été déclarée ouverte, hier, par l'Hon. W. A. Charlton, président de l'Association Forestière du Canada.

Cette exposition est remarquable par l'accumulation de produits agricoles et manufacturés qu'on y peut voir.

Jamais notre province n'a été si prospère et si en état de marcher de l'avant

C'est la grande leçon de choses qui ressort de ces expositions annuelles.

La convention forestiere a Winnipeg

La convention Forestière Canadienne a lieu à Winnipeg depuis lundi. Divers travaux sont lus aux séances par des représentants des provinces du Dominion Le but de cette convention et de l'Association elle-même est d'intéresser les membres à la préservation des forêts sur les terres qui ne sont pas propres à l'agriculture.

La loi des banques

La nouvelle loi des banques, adoptée à la dernière session du parlement canadien entre en vigueur aujourd'hui. La loi comporte entre autres choses l'établissement d'une réserve d'or, sous la garde de quatre syndics, et la nomination d'auditeurs indépendants pour vérifier les livres des banques.

Une opinion de la province de Quebec au sujet du nouveau Procureur-General du Canada

Tous ceux qui ont suivi de près les débats de la dernière session parlementaire ont pu se rendre compte des talents et de la présence d'esprit de ce jeune et brillant député de l'Ouest.

M. Meighen s'est imposé de la bonne manière à l'attention de la Chambre et du pays. Bien qu'encore jeune, il commande l'attention et le respect des deux parties. Sans aucune prétention à la grande éloquence et encore moins à la supériorité sur ses collègues, c'est toujours avec tact qu'il intervient dans un débat. Il s'exprime avec une rare facilité, émet son opinion avec suite et raisonne avec logique Ses discours se tiennent, on les relit avec l'impression que ce jeune homme est un travailleur acharné.

Outre ses contributions aux débats parlementaires, M. Meighen s'occupe aussi d'études sociales et économiques. Son discours sur les coopératives et son exposé de la question du transport, très substantiels tous les deux, ont considérablement ajouté à sa réputation. C'est une bonne recrue pour le gouvernement conservateur d'Ottawa.

(Le *Courrier* des Trois-Rivières)

DEUX ERREURS

Les dates que nous avions données la semaine dernière dans une courte biographie de Mgr Cherrier avaient été prises dans un quotidien de Winnipeg Ces dates étaient erronées sur deux points que nous voulons corriger. Mgr Cherrier fait partie du Conseil de l'Université non pas depuis 1890 seulement mais depuis 1878, c'est-à-dire un an après la fondation de l'Université. Il a quitté le Collège de Saint-Boniface en 1884 et il eut comme successeur M. l'abbé Dugas, aujourd'hui Mgr Dugas, qui fut directeur du Collège jusqu'à l'arrivée des RR. PP. Jésuites, en 1885.

Le transport des recoltes

La Patrie

Il y a quelques années, un financier canadien exprimait l'opinion que les grandes banques britanniques devraient aider les banques canadiennes au moment de la mise en mouvement des récoltes. Il fit plus que d'exprimer son opinion; il alla luimême en Angleterre proposer et défendre sa théorie. Cette opinion était partagée par la plupart de nos financiers ,qui se rendaient parfaitement compte que la demande des acheteurs de grains, de l'automne au printemps, serait bientôt tellement considérable que les banques canadiennes pourraient difficilement y répondre sans désagréments pour leurs autres clients.

Du jour où la récolte du Nord-Ouest approcha de 250,000,000 de boisseaux, avec une possibilité très prochaine de 500,000,000 de boisseaux, les banques de Londres saisirent l'importance de ce qu'on leur demandait et firent de timides avances à nos institutions financières.

Cette année, pour la première fois, cette opération est faite dans des conditions qui permettent de croire que le marché de Londres est décidément ouvert au Canada et que nous pourrons y trouver d'une manière régulière et permanente les fonds que nécessite la mise en mouvement des récoltes.

Les banques qui ont "tâté le terrain" offrent, non seulement à leurs propres correspondants, mais d'une manière générale à toutes les banques les fonds dont elles peuvent avoir besoin dans ce cas particulier.

Tout récemment, deux banques importantes de Londres ont consenti à faire chacune des avances au montant de $500,000, soit un milion pour les deux, pour être employées pendant le temps de l'engrangement et de la mise en transport des grains. C'est réellement une offre de crédit et non de comptant. Ces avances seront faites au moyens de traites à quatre-vingt-dix jours, garanties par les warrants d'emmaganisage et les connaissements. Ces traites seront renouvelables pour une autre période de quatre-vingt-dix jours, si c'est nécessaire, ce qui portera l'échéance définitive bien au-delà de l'ouverture de la navigation et du mouvement d'exportation.

La transaction financière se terminera par l'arrivée des grains en Europe.

Les dangers des vacances

La Presse

Avec l'ouverture de la saison des vacances, commence la lugubre série des fatalités causées par les armes à feu.

On ne saurait trop recommander la prudence aux jeunes gens amateurs de fusil ou de carabine.

Pourquoi, par exemple, tiennent-ils leur arme constamment chargée, lorsqu'il leur serait si facile d'attendre pour y glisser une ou deux cartouches, à l'approche de quelque gibier? Cette mesure de prudence est d'autant plus facile à observer que, la plupart du temps, ils font feu sur des riens.

A quoi bon, donc, parcourir bois et champs, sillonner rivières et lacs avec des armes à feu chargées de balles ou de plombs meurtriers, si l'unique résultat est d'exposer sa vie et celle de ses compagnons? On oublie, un moment, que l'arme avec laquelle on joue, comme avec un bâton, est chargée, et l'on provoque inconsciemment des accidents, souvent mortels.

Nous sommes aussi à l'époque des drames de l'onde. Les bains pris immédiatement après un copieux repas, amènent des crampes fatales, ou encore les excursions aventureuses sur les eaux profondes avec des embarquations trop frêles, finissent par des naufrages. Bref, les exercices en plein air, si légitimes, au temps des vacances, sont trop féconds en malheurs irréparables.

Les parents doivent redoubler de vigilance auprès de leurs enfants, pour les retenir dans les limites des amusements qui ne comportent pas des dangers immédiats.

De leur côté, les jeunes gens doivent écouter les sages conseils de leurs parents s'ils veulent échapper aux périls de toutes sortes qui les menacent pendant les vacances.

Vient de paraitre

"EN FRANCAIS" PAR L'AUTEUR DE "EN GARDE."

Anglicismes, barbarisme, mots techniques, traductions difficiles, suivis d'exercices, à l'usage des maisons d'éducation, des Cercles de Parler Français, des traducteurs, des hommes de profession, des ouvriers, des journalistes, des commerçants, des amateurs d'athlétisme, etc.

EN GARDE, qui a déjà atteint sa cinquième édition et son quarantième mille s'adresse surtout à la persuasion, et a pour but de nous convaincre de garder à notre langue la teinte vraiment française qui doit la caractériser.

EN FRANCAIS s'adresse à des personnes convaincues. C'est un lexique où le vrai patriote, l'amateur de pur langage trouve dans l'ordre alphabétique les expressions et les mots français correspondants à l'anglicisme dont personne ne peut se défendre et qui nous envahit de tous côtés.

Aux ouvriers en tous genres ce petit livre fournit les mots techniques que, trop souvent,ils vont mendier à une langue étrangère.

Il serait à désirer que chaque maison d'éducation fasse du langage une matière de classe. Il est de première importance que la jeunesse étudiante d'aujourd'hui ait plus tard le vocabulaire voulu pour transmettre correctement et élégamment les connaissance qu'elle acquiert.

Pour rendre l'atteinte de ce but plus facile, ce manuel est suivi d'une série d'exercices que les professeurs pourront développer selon les besoins de leur localité.

A tout le monde ce petit livre de cent-trente pages, qui ne coûte que 15 sous, pourra rendre de grands services, car, même les puristes restent souvent bouche bée devant de nombreux anglicismes dont l'équivalent français leur échappe.

Prix, 15 sous l'unite

Prix spéciaux pour les maisons d'éducation ou les particuliers qui veulent en faire de la propagande, selon qu'on en commande 12, 25, 50, 100, etc., exemplaires.

En vente chez tous les libraires ou chez l'auteur, M. l'abbé Etienne Blanchard, collège de Montréal P. Q.

UNE SCENE EDIFIANTE

Sir Charles Fitzpatrick, juge-en-chef de la Cour Suprême et administrateur actuel du Canada, en l'absence du gouverneur-général, a servi la messe d'un vieux prêtre, hier matin, dans l'église historique de Notre-Dame des Victoires, à Québec. L'unique servant de messe régulier qui était dans le sanctuaire, s'étant trouvé soudainement malade, Sir Charles, qui assistait à la messe, offrit spontanément de le remplacer et assista le célébrant avec la modestie du plus humble des enfants de choeur.

Les témoins de l'incident s'accordent à dire que la scène fut édifiante: le plus haut représentant de l'autorité civile du pays, agenouillé au pied de l'autel du temple trois fois séculaire, assistant le saint vieillard, ministre de Dieu, dans l'oblation de l'auguste sacrifice de la messe.

La Presse.

Correspondance

Nous avons reçu, la semaine dernière, trop tard pour publication, la lettre suivante, écrite par un de nos amis belges, et à laquelle nous donnons très volontiers l'hospitalité aujourd'hui:

MONSIEUR LE RÉDACTEUR
DU "MANITOBA",

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et non sans grande satisfaction votre relation des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

Permettez-moi de vous donner un court aperçu des festivités organisées au Club Belge durant la même journée.

Tout d'abord, comme votre article le fait si gentiment ressortir, les Belges ont prêté leur concours le plus désintéressé et le plus bienveillant au magnifique cortège du matin. L'aprèsmidi, ils ont commémoré dignement et joyeusement l'arrivée de leurs compatriotes au Manitoba, il y a un quart de siècle. Les différents orateurs: M. A. Van Hooranbeck, président du Club, Prosper Gevaert, président du Comité des Fêtes, Charles Menu, et Théophile Elewaut, au nom des pionniers; Louis De Nobele et Pierre Bossuyt, comme anciens présidents du Club; le R. P. De Munter, François Pauli, et Octave Rodts, secrétaire du Comité des Fêtes, ont rivalisé d'éloquence à la séance pleine d'entrain et d'enthousiasme.

Les amis Antoon Hoonaert, ancien acteur du Théâtre Royal Néerlandais d'Anvers, et Henri Vanderbeker, nous ont charmés par des *lieder* de circonstance; tandis que les fanfares de la Cité de Boniface et de Bruxelles ont fait justement applaudir leurs airs les mieux choisis.

Les amis Canadiens-français sont venus fraterniser avec les Belges et ont dûment cimenté la bonne entente entre les nations amies.

Les hymnes la "Brabancienne" et "O Canada," "God Save the King," magistralement exécutés, ont dignement clôturé la soirée.

Bref, journée réussie sous tous les rapports, et qui laissera la meilleure impression pour les assistants.

Aux Belges qui ont définitivement acquis droit de cité, nos très sincères félicitations pour leur organisation modèle. Aux amis de langue française un cordial merci, au revoir.

Pax.

L'UNION NATIONALE FRANCAISE DE L'OUEST

L'Union Nationale Française de l'Ouest invite toute la Colonie Française à participer à la célébration de la Fête Nationale, le lundi 14 Juillet.

Le programme de la fête comprend Excursion en bateau "Mount Cassel" au River Side Park avec jeux et divertissements, concours et banquet champêtre. Le départ aura lieu du pont du Norwood, côté de Winnipeg à deux heures. Un appel est fait à tous nos compatriotes de participer à cette célébration et il est à espérer que le sacrifice d'une journée ou une seule demi journée de travail et de salaire ne sera pas un obstacle à l'accomplissement d'un devoir national.

L'honneur et la satisfaction de s'être affirmé bon français à cette occasion, compenseront largement le sacrifice que chacun se sera imposé. Tous nos amis Canadiens-français, Métis, Belges, Suisses et autres de langue française sont cordialement invités.

Prix du billet comprenant excursion et banquet: adulte $1.00 enfants 50c.

Le Secrétaire,
A. de la BARRIÈRE.

Les Pertes a La Guerre

Est-il bien exact, comme on l'a dit en se plaçant à un point de vue un peu exclusif que les pertes à la guerre ne dependent que du moral des troupes engagées, les troupes de mauvaise qualité ne subissent que des pertes insignifiantes parce qu'elles disparaissent dès que le combat devient sérieux?

Les poltrons auraient tort de s'y fier Pour que la fuite puisse les sauver, il faut qu'ils deviennent invisibles et que les balles cessent de les atteindre dans le dos à grande distance, comme le font en terrain découvert les projectiles de l'artillerie. Il faut aussi que la cavalerie ennemie ne puisse venir massacrer sans danger les fuyards, comme l'a fait après Waterloo la cavalerie des coalisés, comme les Gallas l'ont fait de nos jours après Adoua, et comme l'aurait fait, après Moukden, la cavalerie japonaise si elle avait été plus nombreuse et mieux entraînée.

Il faut enfin que la captivité épargne les fuyards, car la captivité elle-même ne sauve point les vaincus. Qu'on se rappelle la garnison d'El Arish se rendant malgré ses chefs et massacrée après la reddition; les régiments de Dupont capitulant à Beylen après des pertes insignifiantes et périssant presque entièrement de misère et de maladie dans la captivité de Cabrera; qu'on se souvienne des pontons de Plymouth et de Portsmouth. Et l'on ne saurait oublier qu'après Sédan des milliers de prisonniers succombèrent au champ de la Misère dans la presqu'île d'Iges, ou périrent en captivité dans les camps où ils avaient été internés.

Il y a quelques semaines à peine, c'est par dizaine de mille que la faim, le dénuement et la maladie faisaient périr à Andrinople les soldats qui n'avaient pas su conserver à leur pays les derniers boulevards de la Turquie.

Sans doute il n'est plus de mode aujourd'hui de massacrer les prisonniers, mais on peut difficilement éviter que ceux-ci soient éprouvés par les privations de toutes sortes et la famine. Il faut prévoir en effet que après les gigantesques batailles que nous réserve l'avenir, l'exemple d'Andrinople se renouvellera sur une échelle plus grande encore. C'est à grand'peine que les vainqueurs pourront subsister sur l'espace restreint où les opérations auront brusquement accumulé pendant quelques jours un où deux millions d'hommes; et, quant aux vaincus, ils ne s'échapperont aux sabres de la cavalerie ennemie que pour succomber à la famine.

Echange.

Dans les Balkans

APRÈS AVOIR VAINCU LA TURQUIE, VOILÀ QUE LES ALLIÉS : BULGARES, GRECS ET SERBES, SE BATTENT ENTRE EUX.

La Bulgarie paraît être la cause de l'imbroglio; non satisfaite de la conquête de la Thrace presque toute entière, elle voudrait encore garder la part du lion dans la Macédoine. Elle compte, pour y réussir, sur sa force de beaucoup supérieure à celle de sa voisine; pourtant, elle pourrait bien éprouver quelques mécomptes. En cas de guerre, la Serbie ne serait pas isolée; les Grecs ne peuvent se féliciter d'avoir été traités par la Bulgarie comme ils méritaient de l'être; et l'attitude du royaume de Ferdinand dans les négociations de la paix n'a pu que les aigrir davantage. En effet, la Bulgarie, dans les négociations, n'a pas tenu compte des réclamations de ses alliées, et c'est au détriment de ces dernières que le traité de paix a été conclu.

La Bulgarie peut avoir raison de prétendre que c'est elle, surtout, qui a été à la peine dans la guerre qui vient de finir, et que les Serbes et les Grecs n'ont rencontré que peu de résistance dans la campagne qu'ils ont menée contre le Turc. Pourtant, les Serbes ont fortement aidé les Bulgares en Macédoine où ils ne réclament absolument rien, et les Grecs ont brillamment mené les opérations en Epire, pendant qu'ils rendaient des services signalés aux alliés avec leur flotte. Puis, la prétention des Grecs sur le pays qu'ils ont enfin conquis, est appuyée davantage sur les luttes précédentes où, malheureusement, ils ont été terrassés par les armées du Sultan. Cela doit compter un peu dans le règlement actuel de la question balkanique.

Vue d'ici, la position de la Bulgarie semble plutôt excessive dans son arbitraire; et si les puissances sont sincères, leurs sympathies n'iront pas vers elle. A tout événement, leur intervention immédiate serait bien vue du monde civilisé.

Il est impossible de croire que l'on va laisser s'égorger des peuples sur lesquels on compte pour ramener au progrès moderne un magnifique pays que l'indolence musulmane a laissé croupir jusqu'ici dans la pauvreté et la misère.

Echange.

L'Hon. M. LaRiviere

L'Hon. Sénateur LaRivière est attendu ici demain, accompagné d'une de ses filles, religieuse.

LE PETROLE AU CANADA

Depuis quelques années, la production pétrolifère du Canada, qui n'a d'ailleurs jamais été bien importante, est en déclin, et des efforts considérables sont accomplis pour découvrir des sources de pétrole et en organiser l'exploitation. D'après les recherches et les études géologiques, d'après les faits déjà connus, on peut espérer que des dépots de pétrole et de gaz naturel seront mis en exploitation en plusieurs points des provinces occidentales.

De nouveaux terrains pétrolifères ont été découverts et mis en étude dans la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique, et un certain nombre de compagnies, pourvues d'un petit capital fourni par des souscriptions locales, fonctionnent avec plus ou moins de chances de succès. Dans une grande partie de ces districts les travaux de recherche ne sont possibles que pendant quelques mois par an, les conditions de la température obligeant à suspendre les opérations pendant l'hiver. La difficulté des transports est également un obstacle au développement de certains dépots que l'on croit abondants: le poids énorme du matériel de foncage crée de grandes difficultés lorsqu'il faut le transporter à des distances éloignées parfois de cent milles du chemin de fer ou du plus proche cours d'eau. Malgré ces conditions défavorables, cependant les travaux de recherche sont activement poussés, sous la direction de géologues anglais reputés.

Sur la côte ouest du Canada, et spécialement dans le voisinage des Montagnes Rocheuses, les recherches sont particulièrement actives, car la proximité du Pacifique faciliterait grandement le transport du pétrole trouvé dans ces régions.

On trouve dans les provinces occidentales des signes nombreux de la présence du pétrole, mais encore peu de production réelle. On ne fait guère encore que du travail de recherches sauf dans les grands dépots de gaz naturel de Medecine Hat et de Calgary.

(du "Marché" de Paris.)

Le Vesuve

Pour la première fois depuis 1906, le Vésuve est en activité. On a observé trois secousses sismiques qui précédèrent une colonne de fumée très dense accompagnée de fréquentes éruptions de flammes.

Chronique de la Province

MARIAPOLIS

Dimanche dernier, après la grand'messe, Alcide Lussier et sa soeur Azzie, retournaient à la maison, en voiture. Arrivés à la traverse du chemin de fer, et juste au moment où les deux roues du devant de la voiture étaient engagées entre les deux rails, le cheval arrêta, et ne voulut plus bouger. A ce moment un train de "freight" allant à l'ouest, à toute vitesse, passait en face de la gare, à une distance d'environ trois cents pieds de la traverse. Voyant que le cheval ne voulait plus, ni avancer ni reculer, ils se jetèrent tous deux en bas de la voiture, le jeune homme eut juste temps d'éviter le train, mais la jeune fille ne fut pas si heureuse. L'engin frappa la voiture et le cheval. La jeune fille qui n'avait pas eu le temps de s'éloigner fut frappée par la voiture et roula en bas du remblai. Heureusement que le terrain n'est pas à niveau, entre la voie principale et la voie d'évitement: la jeune fille aurait été trainée, car en tombant elle roula pardessous la voiture. Elle est blessée un peu à une jambe, mais les conséquences n'en seront pas sérieuses. Le cheval et la voiture furent trainés à une distance de plus de cinquante pieds avant qu'ils furent séparés l'un de l'autre; la voiture fut mise en lambeaux. On dit que le cheval survivra à ses blessures.

* * *

Vendredi dernier, nous avons eu l'examen des enfants à l'école du village, sous l'habile direction de Mesdemoiselles Lucia et Anne Senez, institutrices et nous avons eu le plaisir de constater le progrès fait durant l'année scolaire; nous ne pouvons trop les remercier de leur dévouement à la cause de la jeunesse; car depuis deux ans qu'elles sont parmi nous, elles n'ont jamais reculé devant aucun travail et aucune peine quand il s'est agi de l'avancement de leurs élèves. Nous avons le plaisir d'apprendre qu'elles sont de nouveau retenues pour l'automne. Le soir, concert donné par les élèves suivi de la distribution des prix.

* * *

Mademoiselle Rosée Chapedelaine est partie, lundi, le 30 juin pour une promenade chez des parents à Crookston, N. D. Nous lui souhaitons bon voyage et retour.

* * *

Le pique-nique qui a eu lieu la semaine dernière, ici, a été vraiement un succès. Jamais nous avons eu une si nombreuse assistance. Les recettes nettes, qui se chiffrent à au-delà de deux cents dollars, ont été remises par le secrétaire du Comité au rév. J. A. E. Rousseau pour être envoyé à l'archevêchées.

ST-JEAN-BAPTISTE

Le 17 juin avait lieu le mariage de M. Victor Grégoire avec Léoda Rajotte, fille de monsieur Pierre Rajotte.

M. le vicaire Bazin a donné la bénédiction nuptiale.

Le diner fut pris chez monsieur Pierre Rajotte et durant l'après-midi, vers trois heures, toute la noce se rendit chez M. Napoléon Grégoire, père du marié.

Le garçon d'honneur était M. Victor Rajotte, et la demoiselle d'honneur, Melle Anna Grégoire, soeur de la mariée.

Les invités étaient très nombreux et se composaient des parents et amis des deux jeunes époux:

M. et Mme Olivier Rajotte, M. et Mme Félix Grégoire, M. et Mme George d'Auteil, M. et Mme Grégoire Grégoire, M. et Mme Elisée Grégoire, M. et Mme Louis Arcand, M. et Mme Joseph Turcotte, M. et Mme Fréderic Vandal, M. et Mme Patrice, M. et Mme Arthur Roy, M. et Mme Frank Bernier, M. et Mme Joseph Landry, M. et Mme Lespérance, M. et Mme Birtz, M. et Mme Joseph Godard, M. et Mme Gédéon Roy, M. et Mme Touzin, M. et Mme Zézon Lafond, M. et Mme Euclide Bouvier, M. et Mme Albert Gariépy, M. et Mme Vandale, M. et Mme Bartelette.

La société des jeunes était composée des frères et soeurs ou cousins des nouveaux mariés.

Melles Lucia Picard, Louisa Grégoire, Irma Baril, Corinne Grégoire, Marie-Anne Touzin, Eva Bernier, Evangéline Paul, Léontine Grégoire.

M.M. Auvila Grégoire, Arthur Rajotte, Albert Grégoire, Angist Jobin, Raoul Grégoire, Hormisdas Rajotte, Alphonse Baril.

VEUILLEZ PUBLIER MON TEMOIGNAGE

Afin que d'autres Malades prennent "Fruit-a-tives" et soient Guéris.

La reconnaissance—la reconnaissance sincère—a été le mobile de cette lettre. Madame Langlois était si reconnaissante envers "Fruitia-tives" qui lui avait rendu la santé et la force—qu'elle a autorisé avec plaisir la publication de sa lettre.



MME VALERE LANGLOIS.

St. Romuald, Que., 23 sept., 1912.

"C'est avec plaisir que je déclare avoir été guérie d'une grave dyspepsie et d'une constipation chronique par l'usage de "Fruit-a-tives". J'ai souffert terriblement de la constipation pendant plusieurs années et j'ai essayé de tous les remèdes dont j'ai entendu parler; j'ai été soignée aussi par les médecins sans en obtenir un bien permanent.

J'ai alors essayé "Fruit-a-tives" et ce remède aux fruits m'a complètement guérie et de la constipation et de l'indigestion. Je ne puis trop faire l'éloge de "Fruit-a-tives."

Madame VALERE LANGLOIS.

50c la boîte, 6 pour $2.50—boîte d'essai 25c. Chez les marchands ou envoyé franco sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Mariage

A eu lieu le mariage, à Montréal, le premier juillet, de M. Elzéar Beaupré, ingénieur et professeur, fils de M. Elzéar Beaupré, de Saint-Boniface, avec mademoiselle Lucille Forgues, de Montréal.

Nos félicitations empressées au nouveau couple.

Le mystere de Sherbrooke

L'EXPLOSIF QUI A TUE MADAME BILODEAU

Sherbrooke, 2—La tension dans l'esprit du public s'est enfin relâchée, et l'homme que l'opinion générale désignait, dès le jour de l'outrage sans précédent dans les annales du crime au Canada, comme l'auteur de l'attentat, est tombé hier dans les filets des détectives.

Dès le lendemain de la mort de sa femme, M. A. O. Bilodeau déclarait au représentant de la "Presse" : "Je connais le coupable, et je pourrais en dire long, mais je préfère attendre que les détectives arrivent, et je leur communiquerai le nom de celui que je redoute." Le nom que M. Bilodeau mentionna au chef McCaskill est bien celui de L A. Dufresne, et c'est de cette première information, appuyée par des allégations que les policiers ont admises comme plausibles que l'on est parti pour établir une chaîne de preuves qui, pour être circonstantielles, n'en sont pas moins très dangereuses. C'est alors que les fragments de l'enveloppe de la machine infernale, portant quelques lettres imprimées au dactylographe, sont venues apporter de nouvelles présomptions. Le nom de l'accusé était sur toutes les lèvres et le public s'impatientait de ne pas voir les autorités opérer plus tôt son arrestation.

La défense de l'accusée a été a été confiée à M. J. A. Leblanc, C.R., et à M. C.E. Cabana, deux avocats de Sherbrooke. Ils essaieront de prouver un alibi, si l'on parvient à prouver que le colis a été mis à la poste à Sherbrooke, et établiront que Dufresne se trouvait à Montréal, le lundi, veuille du jour où le crime fut commis, et qu'il ne revint à Sherbrooke que le soir, à onze heures.

Comme il arrive dans ces cas le sentiment du public se modifie sensiblement. On pense à la femme et aux enfants de l'accusé, on pense aux excellentes positions qu'il a occupées à Sherbrooke, on se représente les tortures morales que va avoir à endurer la victime de cette accusation, et l'on se prend à lui rendre un peu de la sympathie dont il aura tant besoin et à laquelle il a certainement droit, s'il parvient, comme il l'espère, à établir son innocence.

• • •

M. L.A. Dufresne fit ses débuts comme ingénieur-arpenteur dans les territoires du Nord-Ouest Canadien où, de 1888 à 1890, il fut employé comme arpenteur du gouvernement fédérale, à la classification des terres du Manitoba, des Montagnes-Rocheuses et de la Colombie-Anglaise. En 1899, M. Dufresne fut fait ingénieur civil canadien et arpenteur provincial et comme tel exerça sa profession à Montréal et dans les cantons de l'Est, se fixant définitivement à Sherbrooke en 1898—

PLUS TARD:

M. Dufresne a été acquitté dès l'enquête préliminaire.

M. J. Bruce Ismay

M. J. Bruce Ismay a abandonné, la semaine dernière, la présidence de la ligne White Star ou la National Mercantile Marine Co. On se souvient que Bruce Ismay échappa au désastre du *Titanic*, en avril 1912, et qu'on l'accusa alors d'avoir eu plus soin de lui-même que des passagers. On peut probablement retracer jusque là la cause de sa retraite d'aujourd'hui.

Avis de Divorce

Le présent avis est donné, que Johann Andreas Horn, de la Cité de Calgary, dans la province d'Alberta, autrefois de la Cité de Winnipeg, machiniste, demandera lors de la prochaine session au Parlément du Canada, un "Acte de Divorce" contre son épouse, Elenora Horn, (née Loëwenberger) de la Cité de New Westminster, dans la province de la Colombie Britannique, pour cause d'adultère.

Daté à la Cité de Calgary, province d'Alberta, ce 27ième jour de Juin A. D 1913.

LENT, JONES & MACKAY,
Solliciteurs de l'Applicant.

36-49

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead, Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir la préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous et Autour de Nous

—Chambre à louer. S'adresser au No. 80, avenue Provencher, Saint-Boniface.

—Noubliez pas la salle à diner des Dames Patronnesses de l'Hôpital à l'Exposition.

—On demande une bonne servante. Bons gages. S'adresser à Mme Lebelle, Suite 7, block Manitoba. No. 42, avenue Provencher, Saint-Boniface.

—Cette semaine au Théâtre Walker, comédie musicale "The Red Widow". A l'affiche "Passers by" pour trois soirs; semaine du 21 juillet, "Fine Feathers"

—Maison à vendre ou à louer sur la rue Ritchot No. 111, avec écurie pour 8 chevaux. S'adresser à J. C. Bacuez, 112 rue Aulneau, Saint-Boniface. Phone Main 3819.

—Lot à bâtir:—Lots 21 et 22 rue La Rivière, près Des Meurons Eau, égoûts, etc. 80 x 100 $32,00.00 du pied. $800. comptant; balance facile. Buffet, Bonin et Cie., 333 Main St. Wpg.

—M. Gustave Gagnon, le musicien bien connu, de Québec, et Mme Gagnon, sont passés ici samedi dernier en route pour Edmonton où ils vont rendre visite à leur fille Mme Jean Côté.

—Perdue, dimanche aprèsmidi, entre le bloc Manitoba et la pharmacie de Saint-Boniface, une épingle en or avec perles. Une récompense sera donnée à la personne qui la rapportera à nos bureaux.

—M. J. T. Beaubien, récemment admis à la pratique du droit, vient d'entrer en société avec M. F.J. G. McArthur, 512-514 McIntyre block Le nouveau bureau d'avocats pratiquera sous le titre: McArthur et Beaubien.

—C'est le temps de vous abonner au *Manitoba* ($1 par année). *Le Manitoba* sera publié à huit pages d'ici quelques semaines. Nous comptons en faire un journal intéressant pour tous, depuis le plus grave lecteur jusqu'au plus jeune bambin.

—Nous demandons des terrains vacants dans toutes les parties de St-Boniface, Norwood et St.Vital ainsi que des maisons. Nous vous promettons une vente rapide si les prix et conditions sont raisonnables. 59 Provencher Ave. Phone Main 8479. Bonin, Dufault et Dubois.

— M. J. E. Ritchot, marchand de Bois de Chauffage de toutesortes, charbon dur ou mou Adresse, No 53 rue Aubert St-Boniface. Bois scié et fendu. Livraison sous le plus court délai. Satisfaction garantie. Téléphone Main 2197.—Mme Ritchot réparera les fourrures à des prix satisfaisants.

— MM. Degagné et Couture nous prient d'annoncer qu'ils ont des automobiles de 5 et 7 passagers à louer à toutes heures du jour et de la nuit et garantissent satisfaction à des prix modérés. Bureau coin des avenue Provencher et Taché. Téléphones: Résidences:4410 ou 15-37, Main; Bureau: 1986, Main.

—MM. Senez et Fils ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont acheté l'établissement d'épiceries de M. L. J. Collin 17 avenue Provencher et invitent le public à venir leur rendre une visite. Nos marchandises sont de première qualité et nos prix des plus bas. Senez & Fils Epiciers 17 Ave Provencher. Phone Main. 4966.

—Nous avons à vendre sur la rue Prosper, à deux pas du coin des rues Marion et Archibald, des maisons bien finies, sur terrains clôturés, prix $3,300. $500 comptant; balance $30 par mois. Pour plus amples renseignements, adressez-vous à la "Modern Construction and Investment Ltd. 814 Edifice Sterling Bank, Winnipeg. Tél Main 3499

—On se plaint dans les cercles municipaux de Winnipeg du trop-plein de certaines maisons, surtout dans les quartiers nord et ouest de la ville. Il y a des immigrants qui se cordent littéralement les uns sur les autres. Ce n'est pas toujours propre! C'est la pauvreté qui est surtout cause de cet encombrement des petites maisons; mais, on aperçoit aussi, en beaucoup de cas, le propriétaire sordide, qui cherche à tirer le plus d'argent possible. On cite le cas d'un propriétaire qui a fait trois logements séparés avec une maison pas grande du tout et qui retire ainsi $93. par mois d'une maison qui devrait lui rapporter au plus $30! C'est l'exploitation criminelle du pauvre par le riche, ou l'aspirant riche.

—M. Laurendeau, d'Edmonton, autrefois de Saint-Boniface, est passé ici, la semaine dernière, avec deux de ses filles, en route pour la province de Québec.

—On annonce que l'hôtel Couture (rivière la Seine) est passé aux mains de MM. F. L'Heureux et J.Forstall, de Saint-Malo. M. Rougeau aurait l'intention d'aller s'établir ailleurs.

—Malgré la rareté de l'argent nos hommes d'affaires sont optimistes. La récolte—une récolte formidable de 200,000,000 de minots de blé n'est-elle pas prochaine? Encore quelques semaines et vous reverrez le métal reparaître en abondance raisonnable!

—Un citoyen de Winnipeg, nommé Alfred Bell, qui faisait du quarante à l'heure avec son automobile, dans le viaduc du C.N.R., rue Water, s'est tué sur les murs de ciment. C'est un accident très lamentable; mais il est une leçon pour la bêtise de ces chauffeurs enragés qui, ne respectant ni leur vie ni celle des autres, se jettent à fond de train sur les routes.

—On demande une servante. S'adresser à Madame Benoit, 458 rue St. Jean-Baptiste, Saint-Boniface. Tel. Main 4888.

— M. Louis Marius, comptable-auditeur, a l'honneur d'annoncer qu'il est à la disposition de toute maison de commerce ou d'affaires en général pour travaux de comptabilité tels que mise à jour, ouverture des comptes, auditions, etc. Sa compétence en la matière est un sûr garant pour les clients qui voudront bien s'assurer de ses services.

—En vertu d'un ordre émis, la semaine dernière, par le procureur-général, les combats professionnels de boxe ne seront plus permis dans l'Alberta. La rencontre qui devait avoir lieu entre Eddie Frank, d'Edmonton, et Joe Harris, d'Angleterre, n'aura pas lieu. La police a reçu des instructions sévères.

Soumissions

MUNICIPALITE DE RITCHOT

Des soumissions pour tous travaux nécessités par la construction de chemins dans la Municipalité de Ritchot seront reçues jusqu'au lundi 21 juillet 1913 à 6 heures p. m; ces soumissions devront être adressées au secrétaire-trésorier de la Municipalité de Ritchot, Man., et marquées "Tender for Road Work."

Pour informations, plans, spécifications, s'adresser au bureau du "Highway Soumissions", Bâtisse du Parlement, Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de $3,000.00.

Aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

St. Norbert, 7 juillet 1913.

G. T. LANDRY, Sec.-Trésorier.

THE LIQUOR LICENSE ACT.

The following application to transfer an hotel license has been received and will be considered by the Board of License Commissioners for License District No. 4 at Winnipeg at the Office of the Chief License Inspector No. 261 Fort St., at the hour of 8 P. M., on Friday, the 25th day of July A. D. 1913.

Transfer of the License of the Couture Hotel at St. Boniface from Augustave Rougeau to Ferdinand L. Heureux and Florentine Forstall.

Dated at St. Boniface this 8th of July A. D. 1913.

M. J. JOHNSTONE, Chief License Inspector.

Naissances

Samedi le 5 juillet, madame Tremblay, épouse de M. J.P. Tremblay, de Winnipeg, un garçon, qui a reçu au baptême les noms de Jean-Paul Desève.

En cette ville, le 5 juillet courant, la femme de M. Aimé Joyal, un garçon.